

Des camps d'internement à la Légion étrangère

Márk Palócz

Márk Palócz: Des camps d'internement à la Légion étrangère [From Internment Camps to the Foreign Legion]. In: *Ostium*, vol. 19, 2023, no. 2.

Abstract: The French Foreign Legion is a peripheral yet central element of the French armed forces: peripheral because the majority of its personnel are foreign nationals, although the centrum is based in France. During the First World War, France was urged to set up “internment camps” to protect its own internal affairs and interests as well as the safety of the foreign (enemy) nationals – such as Hungarian, Austrian and German citizens – living in its territory. The French state sent these foreigners to internment camps, including Aladár Kuncz, a Hungarian, living in France. Kuncz wrote his book *Fekete kolostor* (*Black Monastery*) in which he tells his story of a given camp where he was waiting for the end of the war. It was first published in Hungarian in 1931, and later in foreign languages. In his book, which runs to hundreds of pages, he describes the hardships he and his fellow prisoners had to face: the daily life in the camp, the hunger, the loneliness, the boredom, the retaliation, and the list goes on. The only way for a person – and in most cases, for their families – to escape the harsh conditions of an internment camp was through the Foreign Legion. How many of the more than 8,000 Austro-Hungarian internees – including children, women and the elderly — decided to apply to the Foreign Legion?

Keywords: internment camps, Foreign Legion, legionnaires, Hungarians

Résumé : La Légion étrangère française est un élément à la fois périphérique et central des forces armées françaises : périphérique parce que la majorité de son personnel est composée de ressortissants étrangers, bien que le centre soit basé en France. Pendant la Première Guerre mondiale, la France a été invitée à créer des « camps d'internement » pour protéger ses propres affaires et intérêts internes ainsi que la sécurité des ressortissants étrangers (ennemis) — tels que les citoyens hongrois, autrichiens et allemands — vivant sur son territoire. L'administration française a envoyé ces étrangers dans les camps d'internement, y compris Aladár Kuncz, un Hongrois vivant en France. Kuncz a écrit son livre *Fekete kolostor* (*Monastère noir*) dans lequel il raconte l'histoire d'un camp donné où il attendait la fin de la guerre. Ce livre a été publié pour la première fois en hongrois en 1931, puis en langues étrangères. Dans son livre, qui compte des centaines de pages, il décrit les difficultés auxquelles lui et ses compagnons d'infortune ont dû faire face : la vie quotidienne dans le camp, la faim, la solitude, l'ennui, les représailles, et j'en passe. Le seul moyen pour une personne – et dans la plupart des cas pour sa famille – d'échapper aux conditions difficiles d'un camp d'internement était de s'engager dans la Légion étrangère. Combien des plus de 8 000 internés austro-hongrois – y compris des enfants, des femmes et des personnes âgées – ont pris le chemin de la Légion étrangère ?

Mots-clés : camps d'internement, , Légion étrangère, légionnaires, Hongrois

Introduction

Pendant la première guerre mondiale la notion de centre reçoit le qualificatif « dynamique » par rapport au sens traditionnel qui est plutôt le « dominant »^[1]. L'ancien centre dominant (au sens militaire) a dû s'appuyer sur les forces coloniales, jusqu'alors périphériques, et sur la Légion étrangère, composée principalement d'étrangers et dont les membres se trouvaient en position périphérique par rapport au reste des forces françaises. Ils ont cependant joué un rôle partiellement central lors de la Première Guerre mondiale, en aidant la mère patrie à gagner la guerre, qui n'aurait pas été gagnée sans eux.

Dans ce cas, la Légion étrangère elle-même peut être observée de plusieurs manières également selon la perspective du centre et de la périphérie : tout d'abord, l'approche la plus générale est la question de la nationalité. Le fait que cette armée mercenaire est originaire de France (donc, c'est bien une armée française) et celui de la diversité des nationalités des volontaires jouent un rôle central ; deuxièmement, il y a le rôle de l'Hexagone en tant que centre et la situation géographique des colonies et des territoires d'outre-mer comme périphérique ; troisièmement, il y a le lieu des déploiements de la Légion étrangère : sur le continent ou dans les colonies. Toutefois, la présente étude se concentre sur la question de volontariat et sur celle d'internement. Un grand nombre de citoyens austro-hongrois ont été placés dans des camps d'internement en France au début de la Grande Guerre. Ainsi, les citoyens hongrois internés étaient marginalisés et se trouvaient dans une position vulnérable, devant décider s'ils devaient s'engager dans la Légion étrangère et échapper à ce terrible destin ou se contenter de leur rôle dans des camps d'internement et attendre la fin de la guerre.

Grâce aux archives en ligne de *Mémoire des Hommes* et à ceux de *Grand Mémorial* mises en place par le Ministère français de la Culture à l'occasion du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, on peut désormais consulter l'ensemble des dossiers militaires de cette période d'histoire. Ces archives révèlent qu'au moins 122 légionnaires d'origine hongroise ont combattu dans la célèbre armée de mercenaires pendant la Grande Guerre. Ce chiffre ne peut pas être considéré complet et définitif, car l'investigation est en cours. Ce n'est qu'au terme des recherches qu'on aura un chiffre précis de légionnaires hongrois (et austro-hongrois). Toutefois, il ne faut pas oublier le simple fait que de nombreux dossiers ont pu être détruits ou ont disparu au cours du siècle dernier. La présente étude cherche à savoir le nombre exact de ceux qui — sur les 122 légionnaires — ont été internés à l'origine et qui, par désespoir ou même par espoir, se sont engagés dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre.

Camps d'internement

Le « camp d'internement » est un terme moderne pour ce qui avait été autrefois répertorié par le Ministère français de l'Intérieur comme « camp de concentration ». Cette mise à jour du mot était nécessaire, car aujourd'hui, lorsque l'on entend le terme de « camp de concentration », l'histoire, les historiens et les gens ordinaires pensent aux « camps de la mort » mis en place par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale^[2].

En France, y compris la métropole et les colonies, des dizaines de milliers de personnes ont été internées entre 1914 et 1920. Ces camps disposaient de ce que l'on appelait une antichambre — baptisée également : dépôt de tirage. C'était un camp (ou une section d'un camp) où tous les suspects et les indésirables étaient rassemblés^[3]. C'était le lieu où leur sort était décidé : certains ont été libérés, tandis que la plupart ont été internées.

Le concept d'internement existait avant la Première Guerre mondiale, mais dans un contexte juridique différent. Avant la fin de la guerre mondiale, le lexème « internement » était utilisé à la place du terme « évacuation ». L'internement était une mesure légale appliquée auparavant aux soldats qui trouvaient refuge dans un pays voisin à la fin d'une guerre malheureuse. En France, avec le déclenchement de la Grande Guerre, tous hommes austro-allemands aptes au service militaire

(âgés de 17 à 60 ans) ont été considérés comme des soldats et ont été donc placés dans des camps d'internement avec leur famille, c'est-à-dire femmes, enfants ou personnes âgées[4].

Contexte et raisons de l'internement

Avant et pendant la Première Guerre mondiale, la France et les Français étaient fortement marqués par un climat de xénophobie à l'égard des Austro-Allemands (et des citoyens des pays ennemis)[5]. Après le déclenchement de la guerre, des manifestations xénophobes ont eu lieu dans tout le pays : les citoyens des pays ennemis ont été insultés, tant verbalement qu'en actes, et dans de nombreux cas, leurs magasins ont été attaqués, pillés et saccagés[6]. Les Austro-Allemands étaient considérés comme les plus dangereux en termes d'alliances en Europe[7], et pour cette raison, — vu ce qui précède — l'internement était en fait une forme de protection tant pour la France que pour les citoyens des pays ennemis. Pourtant, l'objectif principal des camps d'internement était de détenir tous les hommes conscritibles provenant de pays en guerre avec la France afin d'éviter d'augmenter les effectifs des troupes ennemies[8].

Si quelqu'un ne voulait pas déménager dans un camp d'internement, on avait la possibilité de l'interner dès le premier jour de la mobilisation des armées en France. Pendant le premier jour de la guerre, tous les ressortissants étrangers ennemis — sans distinction d'âge ou de sexe — devaient être évacués de la capitale, de la ville de Lyon et des 30 kilomètres de la frontière franco-allemande, désignée par l'armée comme la zone A. Si, pour une raison quelconque, on ne pouvait pas le faire dans les 24 heures, ces étrangers étaient tenus de déclarer leur identité et leur lieu de résidence le lendemain au poste de police local, sous peine d'être emprisonnés pour espionnage[9]. En outre, les Allemands, les Autrichiens et les Hongrois qui ont été déchus de leur citoyenneté française, pourtant précédemment accordée, sont traités comme des citoyens d'autres pays ennemis, à moins qu'ils (ou leurs fils) ne s'engagent dans l'armée française pour la durée de la guerre[10].

Les hommes qui étaient emprisonnés dans l'un des camps d'internement ne pouvaient en sortir qu'en s'engageant à la Légion étrangère. Aladár Kuncz mentionne au moins vingt fois dans son livre que les autorités françaises tentaient d'inciter les internés à s'engager à la Légion étrangère[11]. Comme la prise en charge des internés n'était pas exactement la meilleure[12] (voir la section : **Vie quotidienne dans les camps**), les autorités françaises avaient, dans de nombreux cas, recours à de terribles châtiments psychologiques, moraux et corporels. Beaucoup d'entre eux ont trouvé dans la Légion étrangère française un moyen de s'enfuir. Au cours des premiers mois, un grand nombre d'internés se présentent, notamment les Allemands francophiles et les Alsaciens-Lorrains. Il y avait aussi quelques candidats (principalement des Hongrois) qui voulaient rentrer dans leur pays par cette voie[13].

Bien sûr, quelques milliers de personnes ont également été secourues par des moyens humanitaires. La Croix-Rouge Internationale[14] et les diplomates d'autres États (non belligérants) intervenaient régulièrement dans les affaires des internés[15]. En octobre 1914, un accord a été conclu entre les belligérants par l'intermédiaire des ambassades des pays neutres (États-Unis, Espagne) pour rapatrier une partie des étrangers détenus dans les pays en guerre. Le rapatriement réciproque ne s'appliquait qu'aux femmes, aux hommes de plus de 60 ans, aux enfants de moins de 17 ans et aux personnes malades et infirmes. Les hommes adultes des États ennemis belligérants qui se trouvaient en France devaient de toute façon rester dans des camps d'internement[16]. Au début de l'été 1915, un groupe d'Austro-Hongrois, principalement des enfants et des femmes, qui avaient été détenus dans un camp d'internement à l'Hexagone, ont été rapatriés[17].

Camps et internés

Si les dirigeants français ont décidé, au début de la guerre, d'interner les citoyens des pays ennemis et que, de même, l'Allemagne a placé des citoyens français dans leurs camps d'internement[18], en Hongrie, par contre, des mesures de cette ampleur sont loin d'avoir été prises : « Les citoyens non-

combattants des États ennemis qui se trouvaient sur notre territoire au début de la guerre et qui n'ont pas trouvé le moyen de retourner dans leur patrie [...] n'ont pas été regroupés dans un camp commun ni internés, mais leur liberté personnelle n'a pas été restreinte du tout[19]. » À la fin de l'année 1914, environ 45 000, mais pas moins de 50 000 personnes ont été internées par les autorités françaises dans tout le pays[20]. Le ministre de l'Intérieur, M. Malvy, a déclaré que les Hongrois, les Autrichiens, les Allemands, les Roumains, les Tchèques, les Serbes, les Croates, les Polonais, les Bosniaques et les Alsaciens-Lorrains dont les fils servaient dans l'armée française ont obtenu des titres de séjour[21].

Le 15 décembre 1915, le Ministère de l'Intérieur a publié la liste officielle du nombre de camps d'internement abritant la population austro-allemande : 58 camps accueillait des Austro-Allemands, 13 camps recevaient des Alsaciens-Lorrains et il existait 4 camps de tirage. Au total, il y avait quelque 74 établissements de ce type en France[22]. Les critères cardinaux de ces établissements étaient qu'ils devaient être suffisamment grands pour accueillir des centaines, voire des milliers de personnes, ils devaient être aussi éloignées que possible de la population civile française, de plus — un aspect important — ils devaient assurer une surveillance facile des internés. Ainsi, toute vieille forteresse abandonnée ou inutilisée par l'armée convenait à cet objectif. En novembre 1914, lorsqu'il est apparu que l'espace offert par ces structures était insuffisant, des bâtiments religieux — monastères, séminaires et abbayes — ont également été transformés en camps. En outre, des bâtiments d'usine, des écoles et des écoles privées, des casernes, un hôtel, un château et une prison pour mineurs ont été repris par les autorités françaises afin d'en faire des camps d'internement[23].

Sur les quelque 50 000 étrangers internés, au moins 8 000 étaient des citoyens austro-hongrois[24]. Pour certains camps, il existe des données spécifiques indiquant le nombre réel d'Austro-Hongrois internés : en 1918, dans le camp de Guérande, 104 Autrichiens (82 hommes et 22 femmes) et 29 Hongrois (22 hommes et 7 femmes)[25] ; en 1914, à Garaison, 257 (141 hommes et 116 femmes) Austro-Hongrois[26] ; à Bellevaux, un total de 3 179 ressortissants austro-hongrois (dont 85 % étaient originaires d'Alsace-Lorraine, on peut donc supposer que certains sujets austro-hongrois se trouvaient parmi les quelque 460-470 restants)[27] ; à Saint-Tropez, en avril 1917, 31 Austro-Hongrois (parmi lesquels les Hongrois étaient généralement moins nombreux)[28] ont été internés. Dans ce contexte, la diaspora austro-hongroise au début de la guerre mondiale était assez faible par rapport à la diaspora allemande ou même à celle d'Alsace-Lorraine. En moyenne, 108 Austro-Hongrois ont séjourné dans l'un des camps d'internement[29].

La majorité des internés, les riches comme les pauvres, étaient des hommes, et environ la moitié d'entre eux étaient en âge d'effectuer leur service militaire[30]. Les ressortissants étrangers (ou français) ont été classés dans les quatre camps de tirage et envoyés dans les établissements appropriés en conséquence. « Les camps étaient ainsi différenciés : il y avait des camps pour ceux qui appartenaient aux classes supérieures, pour les familles, pour les célibataires, pour les amis français (ou francophiles), pour ceux qui attendaient un rapatriement proche, et même pour ceux qui appartenaient à la même nation[31]. » Un article d'un journal de l'époque parle des professions civiles des internés : « S'il y avait quelques directeurs d'entreprises de construction, des banquiers, des grossistes, la plupart étaient des serveurs de café, des musiciens, des vendeurs de cartes postales, des jeunes filles et des enseignants[32]. »

Vie quotidienne dans les camps

Le premier aspect à mentionner sont les mauvaises conditions et le manque d'espace. Organiser l'hébergement et la prise en charge de près de 50 000 personnes n'ont pas dû être un mince casse-tête pour les autorités françaises. Il y avait un énorme manque d'espace dans le camp de Saint-Tropez, et il n'y avait pas d'éclairage correct ni même de chauffage. À leur arrivée au camp, les internés recevaient un matelas fourré de paille, mais ils devaient d'abord fournir leurs propres

couvertures et oreillers (à défaut, on leur en vendait un de chaque pour 6 francs). La situation a changé en 1915, lorsqu'un prêtre suisse a visité le camp et a persuadé les autorités du camp de dépenser de l'argent pour garder les gens au chaud. En outre, les internés achetaient du bois à leurs frais pour se faire des lits. Après un certain temps, la direction a confisqué les lits et le bois, pour éviter qu'ils ne soient utilisés comme armes contre les gardes ou contre les autres internés[33].

Le camp d'internement de Bellevaux se caractérisait également par un manque d'espace (des problèmes similaires étaient susceptibles d'être rencontrés partout), car le nombre de personnes placées sous un même toit était bien supérieur au nombre de personnes pouvant y être confortablement installées. Les principaux espaces de vie étaient les dortoirs : ils étaient ouverts du matin au soir et chacun pouvait y circuler librement. Certains groupes ont été mis dans une pièce séparée et n'ont pas été mélangés avec les autres : par exemple, les francophiles, les hommes austro-allemands, les femmes austro-allemandes, les Alsaciennes-Lorraines, les personnages suspects et « les femmes de mœurs légères ». En principe, chacun a reçu un cadre de lit et des matelas rembourrés de paille, mais certains ont été contraints de dormir à même le sol par manque de place. Comme dans le camp de Saint-Tropez, le chauffage était un problème régulier. En outre, les pénuries de savon et d'eau chaude étaient courantes entre les murs des camps d'internement[34].

Outre le manque d'espace, de chauffage et d'éclairage, les autorités des camps ont dû faire face à plusieurs difficultés, dont l'une était la nourriture. Le 16 novembre 1914, le Ministère de l'Intérieur publie un décret fixant les besoins alimentaires des adultes sédentaires pesant en moyenne 70 kilogrammes. Ils devaient recevoir 200 grammes de viande (mesurée crue) quatre fois par semaine : deux fois cuite ou rôtie. La ration de pain a été calculée à 600 grammes par jour. Le régime comprenait également des pommes de terre (500 grammes, non épluchées), des légumes frais (200 grammes) et des légumes secs, ou en l'absence de ces derniers, du fromage ou du riz. La quantité de sucre (15 grammes) et de café noir (8 grammes) a été également précisée[35].

Bien que les rations mentionnées semblent raisonnables, la mise en œuvre était loin d'être simple. En général, les autorités du camp essayaient de nourrir les internés avec très peu d'argent. Dans certains endroits, le petit-déjeuner était inexistant (il existait uniquement sur les documents officiels) et dans d'autres, le déjeuner était omis. Les deux repas se composaient généralement des mêmes aliments, mais à la place du pain, les internés recevaient des pommes de terre à un repas particulier. Le café — qui était une denrée rare — était souvent remplacé par un breuvage à base de malt. Les produits laitiers — le lait ou le fromage lui-même — n'apparaissaient presque jamais dans les assiettes des détenus, pas plus que le poisson, les œufs ou les fruits. Le vin n'était consommé qu'aux jours de fête[36]. En réponse à la situation de guerre, le gouvernement a décidé de réduire les rations alimentaires[37], de sorte que la ration de pain a été divisée par deux[38].

En raison de mauvaises conditions — manque d'hygiène, absence de chauffage et nourriture insuffisante — de nombreuses personnes sont tombées malades et certaines sont mortes de surinfection. Un accent particulier aurait dû être mis sur les soins aux patients, qui n'étaient pas assurés dans tous les camps. Les maladies les plus courantes étaient la rougeole et la grippe. Les soins médicaux dans le camp d'internement de Saint-Tropez étaient assurés par un médecin chaque semaine — qui ne faisait pas nécessairement son travail correctement — et une infirmière était choisie parmi les internés pour travailler 24 heures sur 24 et faire face aux urgences. En temps de guerre, c'était un véritable défi de trouver un médecin capable de s'occuper de la santé des internés civils[39].

L'isolement forcé de la vie quotidienne et l'isolement total du monde extérieur affectaient la vie de tous les jours des internés. La perte des liens sociaux et familiaux, la fréquentation des autres et le comportement du personnel du camp ont attisé de nombreux conflits parmi les détenus[40]. À la

solitude s'est ajouté le problème de la sexualité et du genre (surtout dans les camps où un seul genre était représenté), qui provoquait d'énormes tensions[41]. De plus, ils étaient sous surveillance totale : ils ne pouvaient pas écrire ni recevoir de lettres, de paquets ou tout autre type de courrier sans être censurés par les autorités. L'argent qui avait été envoyé pour les prisonniers (par leurs familles et leurs amis) était pris en charge par les autorités des camps, pour qu'aucune grosse somme d'argent ne parvienne aux internés[42]. Les colis sont souvent arrivés avec un contenu incomplet ou ne sont pas arrivés du tout[43].

Pour faire baisser la tension, le sport était autorisé dans certains camps d'internement : football ou tennis, alors qu'à Saint-Tropez, les détenus ne pouvaient s'adonner qu'aux échecs, au backgammon et aux jeux de cartes[44]. Au début, la lecture de la presse était interdite. Les gens n'avaient pas le droit d'être informés de ce qui se passait dans le monde extérieur et, pour obtenir la moindre presse internationale à l'intérieur des murs du camp, il fallait payer les gardes[45]. Plus tard, cependant, les détenus ont eu librement accès à ces documents, mais généralement uniquement à ceux rédigés en français. Dans de nombreux camps, grâce aux parents [des internés] et aux organisations caritatives, un grand nombre de dictionnaires et de livres ont été rassemblés, afin que les gens puissent s'occuper intellectuellement. Il était donc facile pour les gens de s'imaginer en dehors des murs du camp[46]. Dans certains cas, les internés ont été autorisés à monter des pièces de théâtre (mais seulement dans des conditions strictes) et à jouer des instruments — naturellement de leurs propres instruments — devant leurs camarades. À Noël et au Nouvel An, les gens étaient un peu plus libres, car ils étaient autorisés à chanter et à danser ensemble. Pourtant, la plupart du temps, les gens passaient leur temps à apprendre des langues : plusieurs nationalités réunies en un même lieu s'enseignaient mutuellement différentes langues (par exemple, le turc, l'espagnol, le polonais, l'italien, le russe, etc.)[47].

Peu de personnes ont eu la possibilité de travailler pendant leur internement. Les plus chanceux travaillaient en cuisine, mais il y avait aussi des infirmières, des cordonniers, des coiffeurs, des tailleurs et, dans certains cas, des dentistes[48]. Le règlement du camp exigeait également des tâches de propreté, d'hygiène et d'épluchage de légumes. Dans de nombreux cas, les internés se sont vu confier des travaux de réparation. La culture de jardins à l'intérieur du camp et l'élevage de quelques porcs étaient autorisés dans certains camps. Certains chanceux ont toutefois obtenu un travail à l'extérieur du camp, principalement dans l'agriculture. Un rapport du 1^{er} janvier 1918 montre que 3 867 des 11 032 internés travaillaient en dehors des camps, soit un peu plus d'un tiers du total[49].

Internés devenus légionnaires

Grâce aux Archives de la Croix-Rouge Internationale[50], les dossiers des civils et des soldats internés pendant la Première Guerre mondiale ont été conservés, qui peuvent être utilisés pour reconstituer facilement le nombre des sujets hongrois qui sont devenus légionnaires[51]. Bien que l'on puisse penser que sur les plus de 8 000 internés Austro-Hongrois — parmi lesquels, cependant, il y avait beaucoup de femmes, d'enfants et de personnes âgées, en plus d'hommes valides —, au moins 50 ont été internés (sachant que le nombre de personnes étant nés en Hongrie et ayant servi dans la Légion étrangère était de 122) avant d'entrer dans la Légion étrangère française. Toutefois, il existe un écart énorme entre la réalité et l'estimation : au total, 7 personnes ont été internées avant de s'engager dans la Légion étrangère pour échapper ou même pour sauver leur famille des conditions (souvent) cruelles du camp d'internement.

Les sept ne savaient pas exactement ce qu'ils assumaient lorsqu'ils ont signé leur contrat. Près de la moitié de ces « volontaires » — 3 au total — ont perdu leur vie sur l'un des champs de bataille de la Grande Guerre. Les légionnaires les plus âgés avaient 32 ans, tandis que le plus jeune avait 25 ans, soit un âge moyen de 28,85 ans. Ci-dessous, on va donner une image complète de la carrière civile, internée et militaire de tous les légionnaires qui sont devenus des internés à l'aide de leurs dossiers

des archives différents.

Csenyi, François

Né le 7 décembre 1882 à Csantavér[52], en Hongrie. Il était le fils de Ferenc Csenyi et de Julienne Szilágyi. François était un homme aux cheveux bruns, aux yeux marrons, au front moyen, au nez large, au menton à fossettes et mesurant 1 mètre 63 centimètres selon son dossier. Il habitait au 6, rue de Lille à Paris et travaillait comme mécanicien[53]. D'après son dossier d'internement retrouvé dans les archives de la Croix-Rouge Internationale, lui et ses deux frères Joseph et Jean ont été emmenés au camp d'internement de Périgueux. Comme stipulation supplémentaire, les frères ont écrit le nom et l'adresse de leur père sur le document : « Csenyi Ferencz, Deak Ferencz utca 298, Csantavér (Hongrie)[54]. » Le 2 septembre 1914, François s'est engagé dans la Légion étrangère à Alençon, très probablement pour que ses frères puissent ensuite être libérés du camp. Comme il n'existe aucun document militaire pour Joseph ou Jean, on peut supposer qu'ils ne se sont pas engagés pour combattre aux côtés de leur frère. Le 4 septembre 1914, il servait déjà dans le 2^e régiment de la Légion[55].

Gaiger, Charles Jacques

Il est né le 14 mars 1884 à Mád, un petit village près de Tokaj, en Hongrie. En apparence, il était un homme aux cheveux bruns, aux yeux marrons, au nez large, à la tête ovale et au visage droit d'une taille de 1,66 m. Il vivait à Auray, une petite ville près de Nantes, et gagnait son pain quotidien comme employé de commerce[56]. Son dossier d'internement indique qu'il habitait au 18, rue Étienne-Marcel, dans la commune de Pantin, dans l'agglomération nord de Paris, en bordure de Seine. De là, il a été emmené dans un camp d'internement à Alençon ou dans le Morbihan. Son épouse, Madame Gaiger, vivait au 13, rue des Petits-Champs dans la commune de Rueil, au nord-ouest du pays[57]. Le 20 novembre 1914, il s'est engagé dans la Légion étrangère pour la durée de la guerre. Le 22 novembre, il est transféré au 2^e régiment étranger, et un an plus tard, le 17 octobre 1915, il est transféré au 1^{er} régiment de la Légion[58].

Peu après, il se retrouve dans le bataillon de la Légion du 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique, où il sert en tant que soldat de deuxième classe. Malheureusement, il fait partie d'un certain nombre de légionnaires internés qui sont morts sur le champ de bataille. Son acte de décès révèle qu'il avait déjà servi dans la Légion étrangère auparavant : il avait signé son premier contrat en 1904 à Oran, en Algérie, mais il n'y a pas plus d'informations ; nous ne savons pas exactement combien d'années il avait servi. On suppose qu'il avait servi pendant cinq ans avant de s'installer près de Paris. Il a été tué par l'ennemi à Kalkowa[59], en Serbie, le 16 novembre 1915[60].

Guttman, Miksa

Né le 2 décembre 1894 à Sáropatak, en Hongrie. Il était le fils de Sigmond Guttman et Régine Goldberger, qui vivaient à Szepesváralja[61], près de Kassa, en Hongrie. Il était un homme aux cheveux roux, aux yeux bruns, au front haut, au nez carré et d'une taille de 1,64m. Son lieu de résidence était Berlin, en Prusse. D'après son dossier militaire, il s'est engagé dans la Légion étrangère française le 14 avril 1913, où il a signé un contrat de cinq ans. Son dossier ne contient aucune information pertinente quant à l'endroit où il a servi, la date de son service ou s'il a déserté[62]. Ce qui est certain, c'est qu'il a été envoyé au camp d'internement de Frigolet en septembre 1918[63].

Pinter, Jean

Né le 27 juin 1888 à Budapest, en Hongrie. C'était un homme aux cheveux blond foncé, au nez carré, mesurant 1 mètre 68 centimètres. Sa résidence civile était à Libourne, en France, où il travaillait comme forgeron[64]. Lui et sa femme — Maria Pinter — ont été envoyés dans un camp d'internement, et Jean s'est engagé volontairement à la Légion étrangère afin de « s'échapper ». Il a été affecté au 1^{er} régiment de la Légion (numéro de matricule : 27100)[65] le 4 septembre 1914. Il a

été affecté en Algérie, où il servait en tant que soldat de deuxième classe jusqu'en 1916. Après cela, aucune autre information ne figure dans son dossier[66].

Takacs, Louis

Né le 21 mai 1882 à Nyárád, Hongrie. C'était un jeune homme de 1,69 m, aux cheveux châtain clair, aux yeux bleus, au nez et au front moyens, au menton rond. Il vivait à Saïda, en Algérie, où il gagnait sa vie comme journalier. En septembre 1901, à l'âge de dix-neuf ans, il s'est engagé volontairement à la Légion étrangère. Il a servi comme soldat de deuxième classe jusqu'en 1907, date à laquelle il a été promu sergent-major. Il n'a pas perdu son grade jusqu'à la fin de sa carrière, mais il n'a pas non plus progressé. Il a servi dans le 2^e régiment étranger et le 9^e régiment d'infanterie coloniale. Il a été déclaré disparu le 4 décembre 1914[67]. D'après son dossier d'internement, il a été retrouvé : toutefois, ce document ne précise pas quand et où il est né, où il a servi, dans quel camp d'internement il a été envoyé, ni sa nationalité[68].

Trimbitas, Victor

Né le 10 avril 1887 dans le village de Posorta[69], en Hongrie. C'était un homme d'1 mètre 67, aux cheveux châtain foncé, aux yeux bleu clair, au visage carré et droit. Il était fils de Poppa Genevova et Dioniser. Il était résident de Paris et avait le métier de tailleur[70]. Son dossier d'internement indique qu'il vivait au 5, rue Fouret dans le 18^e arrondissement de Paris, mais pas dans quel camp d'internement il a été placé[71]. Le 19 octobre 1914, il se porte volontaire dans la Légion étrangère pour servir la France pendant la guerre. En 1915, il sert déjà dans le bataillon de la Légion du 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique en tant que soldat de deuxième classe. Malheureusement, il fait partie des légionnaires internés qui sont morts en héros pour la France pendant la Grande Guerre. Il a été tué par l'ennemi à Morto-Bay sur la péninsule de Gallipoli le 28 avril 1915[72].

Wellman, Jean

Né le 21 mars 1889 à Szentágota[73], en Hongrie. Il n'a pas de dossier militaire, seulement ses documents d'internement et de décès. Ce dernier montre qu'il s'est engagé en 1909 dans la Légion étrangère, à Paris, et a servi dans le 1^{er} régiment étranger, avec le grade de sergent, jusqu'à sa mort. Comme il s'est engagé dans le *Bureau Central de Seine*, on suppose qu'il devait être résident de Paris avant son entrée à la Légion[74]. Il est mort des blessures de guerre à Kalkowa, en Serbie, le 8 décembre 1916[75]. Comme il s'était engagé dans la Légion étrangère en 1909, il est très probable que son contrat de cinq ans a expiré en 1914, et on suppose qu'il ne souhaitait pas servir cinq ans de plus ; cependant, il ne s'attendait pas à être envoyé dans un camp d'internement après son service en France, et par conséquent, il s'est très probablement réengagé dans la célèbre unité, ce qui a malheureusement causé sa perte[76] [77].

Conclusion

Les idées des chercheurs et le résultat final ne sont pas toujours les mêmes : beaucoup sont capables de sur-mystifier l'histoire, et donc la réalité, et de voir les choses sous l'angle du résultat souhaité. La présente étude a examiné la question du centre et de la périphérie dans le contexte de la Légion étrangère pendant la Première Guerre mondiale, en termes de volontariat et d'internement. Un grand nombre de citoyens austro-hongrois ont été placés dans des camps d'internement en France au début de la Grande Guerre. Ainsi, les citoyens hongrois internés étaient marginalisés et se trouvaient dans une position vulnérable, devant décider s'ils devaient s'engager dans la Légion étrangère et échapper à ce terrible destin ou se contenter de leur rôle dans des camps d'internement et attendre la fin de la guerre. Dans ce contexte, il est surprenant que seuls 7 internés d'origine hongroise soient devenus légionnaires, alors que l'on pourrait supposer — sur la base du livre d'Aladár Kuncz, *Le Monastère noir* — que de nombreux Austro-Hongrois ont choisi la Légion étrangère comme refuge pour échapper au « camp de concentration ». Bien entendu, le nombre de Hongrois mentionné ci-dessus ne peut pas non plus être considéré comme un nombre

final, car de nombreux dossiers ont pu être endommagés ou ont disparu au cours du siècle dernier (tant en France qu'en Suisse). En outre, de nombreuses informations nouvelles apparaissent, qui peuvent servir de complément à des recherches plus approfondies.

Nous avons tendance à associer le terme « camp de concentration » à la Seconde Guerre mondiale et aux camps de torture, de travail et de mort mis en place par les nazis. Certes, ces établissements étaient beaucoup plus impitoyables que les premiers, mais ce phénomène avait déjà joué un rôle majeur lors de la Première Guerre mondiale : en France, les espions, fils et filles de nations ennemies — jeunes et vieux — qui avaient été pris dans le déclenchement de la guerre mondiale dans ce pays y étaient emprisonnés. Beaucoup, en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées, ont été autorisés à rentrer chez eux grâce à l'intervention de la Croix-Rouge internationale et des diplomates des états neutres, mais pas les hommes en âge d'être conscrits. C'était également l'objectif principal des camps d'internement. Environ 8 000 citoyens austro-hongrois ont été internés en France pendant la Première Guerre mondiale. Nous avons pu retracer le trajet de quelques-uns d'entre eux.

Bibliographie

Sources d'archives

Croix-Rouge Internationale (CICR) :
CSE+B. Csenyi Joseph (et famille). N.: pas de numéro.
GAI. Gaiger, Charles. N.: 1317. 5297.
GUT. Gutmann, Miksa. N.: DF. 25.
PIN. Pinter, Jean. N.: 19677.
TAK. Takacs, Louis. N.: PAS 2198.
TRI. Trimbitas, Victor. N.: 32167.
WEL. Wellmann, Janos. N.: PAS 2008.

-

Grand Mémorial:

Csenyi, François. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 38.
Gaiger, Charles. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 143.
Guttmann, Miksa. Cl.: 1913. P.: Autriche-Hongrie. N.M.: 14315.
Pinter, Jean. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 27100.
Takacs, Louis. Cl.: 1900. P.: Hongrie. N.M.: 2274.
Trimbitas, Victor. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 302.

-

Mémoire des Hommes:

Gaiger, Charles Jacques. Cl.: 1904. P.: Hongrie. N.M.: 143.
Trimbitas, Victor. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 302.
Wellmann, Jean. Cl.: 1909. P.: Hongrie. N.M.: 7381.

Articles de presse

Franciaország koncentrációs táborba küldi naturalizált alattvalóit. In: *Az Ujság*, 06. 10. 1915, p. 11.
Egy pécsi mérnök visszatérése francia fogságból. In: *Dunántúl*, 08. 02. 1916, p. 2.
Tizenkétezer integrált Franciaországban. In: *Magyarország*, 10. 02. 1915, p. 2.
A „koncentráltak” életmódja és munkája. Magyarok és németek francia fogságban. – A „Matin” hazugságai. In: *Népszava*, 27. 11. 1914, p. 10.
A magyar szabadkőművesség az internáltakért. In: *Világ*, 24. 01. 1915, p. 11.

Littérature spécialisée

BENE, K.: *A francia hadsereg baranyai katonái az első világháborúban*. In: Bósz. A. (éd.): *A Nagy Háború emlékezete*. Pécs: Magyar Nemzeti Levéltár Baranya Megyei Levéltára 2017, p. 30-52.

CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017.

FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paqris : Anthropos-Economica 1995.

KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020.

KUNCZ, A.: *Fekete kolostor. Feljegyzések a francia internáltságából*. Sine, 1931.

ONUF, Nicholas: *Center-Periphery Relations: What Kind of Rule, and Does It Matter?* In: *All Azimuth*, vol. 6, 2017, n° 1, p. 5-6.

PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004.

SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*. ujkor.hu. 13. 05. 2016.

<https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-vilaghaboru-alatt>

Notes

- [1] ONUF, N.: *Center-Periphery Relations: What Kind of Rule, and Does It Matter?* In: *All Azimuth*, vol. 6, 2017, n° 1, p. 5-6.
- [2] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 11-12.
- [3] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 1.
- [4] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 31.
- [5] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 12.
- [6] SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*. ujkor.hu. 13.05. 2016.
- <https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-vilaghaboru-alatt>.
- [7] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 27.
- [8] *Ibid.*, p. 14.
- [9] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 8.
- [10] Franciaország koncentrációs táborba küldi naturalizált alattvalóit. In: *Az Ujság*, 10. 06. 1915, p. 11.
- [11] KUNCZ, A.: *Fekete kolostor. Feljegyzések a francia internáltságából*. Sine: 1931.
- [12] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 144.
- [13] KUNCZ, A.: *Fekete kolostor. Feljegyzések a francia internáltságából*. Sine: 1931, p. 41-42.
- [14] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 86-87.
- [15] SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*. ujkor.hu. 13.05. 2016.
- <https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-vilaghaboru-alatt>.
- [16] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 27.
- [17] SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*.

ujkor.hu. 13.05. 2016.

<https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-világhaboru-alatt>.

[18] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 13.

[19] A magyar szabadkőművesség az internáltakért. In: *Világ*, 24. 01. 1915, p. 11.

[20] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 13.

[21] Tizenkétezer integrált Franciaországban. In: *Magyarország*, 10. 02. 1915, p. 2.

[22] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 134.

[23] *Ibid.*, p. 138-139.

[24] SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*.
ujkor.hu. 13.05. 2016.

<https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-világhaboru-alatt>.)

[25] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 167.

[26] CUBERO, J.: *Le camp de Garaison. Guerre et nationalités. 1914-1919*. Morlaàs : Éditions Cairn 2017, p. 30.

[27] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 31.

[28] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 104.

[29] Ce chiffre est calculé en divisant les 8 000 internés austro-hongrois par les 74 camps d'internement.

[30] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 47-48.

[31] SOMOGYI, L.: *Magyar állampolgárok francia internálótáborokban az első világháború alatt*.
ujkor.hu. 13.05. 2016.

<https://ujkor.hu/content/magyar-allampolgarok-francia-internalotaborokban-az-első-világhaboru-alatt>.

[32] A „koncentráltak” életmódja és munkája. Magyarok és németek francia fogságban. – A „Matin” hazugságai. In: *Népszava*, 27. 11. 1914, p. 10.

[33] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 74-75.

[34] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 55-59.

[35] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 230.

[36] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 68-69.

[37] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 230-231.

[38] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 81.

[39] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 72-73, 77-78.

[40] PILLIAT, J.-L.: *Alsaciens-Lorrains internées en France. Besançon 1914-1919*. Strasbourg : Jérôme Do Bertzinger Éditeur 2004, p. 81-82.

[41] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*.

Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 275-276.

[42] A „koncentráltak” életmódja és munkája. Magyarok és németek francia fogságban. – A „Matin” hazugságai. In: *Népszava*, 27. 11. 1914, p. 10.

[43] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 83.

[44] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 94.

[45] Dunántúl (1916. 02. 08.): *Egy pécsi mérnök visszatérése francia fogságból*. p. 2.

[46] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 291-292.

[47] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 286-289.

[48] KRONENBERGER, S.: *Tous confinés. Le camp de civils austro-allemands de Saint-Tropez (1914-1919)*. Mayenne : Jouve-Print 2020, p. 89-90.

[49] FARCY, J.-C.: *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*. Paris : Anthropos-Economica 1995, p. 243-257.

[50] Prisonniers de la Première guerre mondiale. In: *Les archives du CICR*.

<https://grandeguerre.icrc.org/fr>

[51] Jusqu'ici cette question n'a été abordée que partiellement par les historiens. Voir par exemple Bene. K.: *A francia hadsereg baranyai katonái az első világháborúban*. In: Bósz, A (éd.): *A Nagy Háború emlékezete*. Pécs: Magyar Nemzeti Levéltár Baranya Megyei Levéltára 2017, p. 30-52.

[52] Csantavér est actuellement un petit village de Serbie, près de Szeged.

[53] Grand Mémorial: Csenyi, François. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 38.

[54] CICR: CSE+B. Csenyi Joseph (et famille). N.: pas de numéro.

[55] Grand Mémorial: Csenyi, François. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 38.

[56] Grand Mémorial: Gaiger, Charles. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 143.

[57] CICR: GAI. Gaiger, Charles. N.: 1317. 5297.

[58] Grand Mémorial: Gaiger, Charles. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 143.

[59] Kalkowa est actuellement situé dans le nord de la Macédoine.

[60] Mémoire des Hommes: Gaiger, Charles Jacques. Cl.: 1904. P.: Hongrie. N.M.: 143.

[61] Szepesváralja et Kassa se trouvent en Slovaquie.

[62] Grand Mémorial: Guttmann, Miksa. Cl.: 1913. P.: Autriche-Hongrie. N.M.: 14315.

[63] CICR: GUT. Guttmann, Miksa. N.: DF. 25.

[64] Grand Mémorial: Pinter, Jean. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 27100.

[65] CICR: PIN. Pinter, Jean. N.: 19677.

[66] Grand Mémorial: Pinter, Jean. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 27100.

[67] Grand Mémorial: Takacs, Louis. Cl.: 1900. P.: Hongrie. N.M.: 2274.

[68] CICR: TAK. Takacs, Louis. N.: PAS 2198.

[69] Posorta est située dans l'actuelle Roumanie, entre Nagyszeben et Brassó, près de Fogaras.

[70] Grand Mémorial: Trimbitas, Victor. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 302.

[71] CICR: TRI. Trimbitas, Victor. N.: 32167.

[72] Mémoire des Hommes: Trimbitas, Victor. Cl.: 1914. P.: Hongrie. N.M.: 302.

[73] Szentágota (ou Agnita) est actuellement un petit village près de Marosvásárhely (Târgu Mures) en Roumanie.

[74] Kalkowa est actuellement situé dans le nord de la Macédoine.

[75] Mémoire des Hommes: Wellmann, Jean. Cl.: 1909. P.: Hongrie. N.M.: 7381.

[76] CICR: WEL. Wellmann, Janos. N.: PAS 2008.

[77] Mémoire des Hommes: Wellmann, Jean. Cl.: 1909. P.: Hongrie. N.M.: 7381.

Supported by the ÚNKP-22-3-I New National Excellence Program of the Ministry for Innovation and Technology from the source of the National Research, Development and Innovation Fund.

Márk Palócz
Université de Pécs